

Acte de mariage BOUGON Jean Baptiste et SAINGRAIN Marie Anne
[456]x[457].

Ce jourd'huy douzième de janvier mil sept cens soixante un après la publication des bans du futur mariage entre Jean BOUGON, fils puîné de feu Jean BOUGON, toillier et de feu Marie Françoise LEFEBVRE ses père et mère d'une part, et Marie Anne SAINGRAIN, fille puînée de Nicolas SAINGRAIN, tailleur, et de Marie FERREY ses père et mère d'autre part, tous deux de cette paroisse, faite en cette église au prosne de la messe paroissiale le vingt huit décembre, le premier et le quatrième jour dudit mois sans qu'il ne soit trouvé aucun empêchement ou opposition, je soussigné prestre curé du lieu ai reçu après les fiançailles célébrées le onze de ce mois ce jourd'huy en cette église leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Sainte Eglise en présence dudit Nicolas SAINGRAIN, de André SAINGRAIN tailleur de la paroisse de Bondville, de Nicolas LEFEBVRE, toillier de cette paroisse, de Jean BOUGON, toillier de la paroisse de Troudeville et de François SAINGRAIN tailleur de cette paroisse, lesquels ont signé avec l'époux et l'épouse.